



Rodez, le mardi 12 septembre 2017

SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05/65/78/43/11
Mail : snu12@snuipp.fr

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'Éducation Nationale de
l'Aveyron.

Objet : fiche 108 heures

Monsieur le Directeur Académique,

Certain-es IEN ont envoyé aux écoles une fiche individuelle détaillée, relative à l'emploi des 108 heures, à renvoyer dans un délai particulièrement contraint. Cette fiche, jusqu'alors était une fiche école.

Cette fiche, complexe, énième tableau excel demandé aux équipes, devrait être, de plus, validée par la signature du directeur d'école, qui n'a en aucune façon à avoir un contrôle sur les obligations de service de ses collègues. En effet, ce dernier n'est pas leur supérieur hiérarchique.

Outre l'inégalité liée à la disparité de cette demande selon les circonscriptions, nous constatons que cela ne va pas dans le sens de la « confiance » qui devrait être faite aux enseignants, comme l'a rappelé notre Ministre lors de sa Conférence de presse de rentrée :

« Tous les professeurs et tous les personnels de l'éducation nationale peuvent compter sur moi et sur l'institution pour leur manifester ces signes de confiance qui se traduisent, dès cette rentrée, par une plus grande liberté d'action accompagnée d'une responsabilisation plus importante. Cette confiance envers les professeurs et les personnels se traduira également par un soutien constant de l'institution dans l'exercice de leurs missions et dans leurs initiatives. »

De plus, le SNUipp-FSU12 tient à rappeler que cette fiche de contrôle ne saurait être un état des lieux réaliste de l'ensemble des tâches des enseignants. Le temps de travail dévolu aux différentes obligations de service qui y sont répertoriées dépasse largement 108 heures.

Nous ne comprenons donc pas le sens de cette démarche administrative et comptons sur vos services pour rappeler aux circonscriptions que ces heures sont réalisées, même dépassées et que cette démarche de contrôle va en l'encontre de la volonté de notre Ministre.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,

Valérie Tavernier

Antoine Cantais